

## Conseil municipal n° 5 du 22/07/2011

Conseillers	Pres.	Ab.Ex	Ab.NEx	Procuration
Béat SALADIN	X			
Louis PERRIN		X		L.Petrignet
Chantal HECHT	X			
Christel DUCHET	X			
Fabrice INVERNIZZI		X		
Ludovic MARGUIER		X		
Frédéric BERNARD	X			
Jérôme POTHIER		X		
Alexandra BERNARD	X			
Laetitia PETRIGNET	X			

**Secrétaire:** Mme L. Petrignet

### **Ordre du jour:**

- ⇒ [Tarif remboursement matériel et vaisselle salle des fêtes](#)
- ⇒ [Convention fourrière association « boule de poils »](#)
- ⇒ [Location parcelles B54 et ZD7](#)
- ⇒ [Convention SICTOM](#)
- ⇒ [Devis Beluche pour abribus](#)
- ⇒ [Devis catalogue Foncier](#)
- ⇒ [Fusion communautés de communes](#)
- ⇒ [Adhésion mission locale](#)
- ⇒ [Subvention « école buissonnière »](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

Date de convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide de fixer le tarif matériel et de la vaisselle en vue de leur remboursement en cas détérioration suite à la location de la salle des fêtes. Suite à l'inventaire avant et après la location, la fiche récapitulative, signée par les 2 parties sera annexée à la convention de location.

.POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

**OBJET :**  
Tarif remboursement  
matériel et vaisselle  
salle des fêtes

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

**Séance du 22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ;Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT; Mme Christel DUCHET ; M.Beat SALADIN ;M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** :M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Date de convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Conformément à l'article L.211.24 du Code rural, les communes doivent disposer d'une fourrière ou, à défaut, d'une convention avec une collectivité.

.La Communauté de communes de l'Agglomération de Vesoul a confié par une délégation de service public, la gestion de la fourrière à l'association Boule de Poil.

Le Maire donne lecture de la convention de fourrière de l'association « Boule de Poil »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention de fourrière de l'association « Boule de Poil »
- AUTORISE Madame Le Maire à signer cette dernière.

POUR : 7                      CONTRE :0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**OBJET :**  
**Convention fourrière**  
**« Association**  
**Boule de Poils »**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune  
BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	4
-exclus	0

Date de  
convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

**OBJET :**  
**Location**  
**parcelles**  
**communales**  
**B54 et ZD7**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Suite à la demande de M. Pierre GUINCHARD de louer 2 parcelles communales, enregistrées sur le cadastre en B54 et ZD7, pour y mettre 2 chevaux le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Accepte de mettre à disposition les 2 parcelles pour un loyer annuel de 100€ par an payable à terme au 31 décembre de chaque année.
- Autorise Mme le maire à signer tous les documents concernant cette convention de mise à disposition.
- .

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

Date de convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

**OBJET :**  
**Convention SICTOM**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Madame le maire n'ayant pas mis cette délibération en demande l'ajout à l'ordre du jour. Le conseil approuve cet ajout à l'ordre du jour par :

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Le Maire donne lecture de la convention pour l'utilisation des sacs prépayés du SICTOM .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention pour l'utilisation des sacs prépayés du SICTOM .
- AUTORISE Madame Le Maire à signer cette dernière.

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

**Le Maire**

[Retour](#)

Pour extrait conforme :

PUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

PARTEMENT

77 - Côte-d'Or

Commune  
BUFFIGNECOURT

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	4
-exclus	0

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Date de  
convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les devis de l'entreprise BELUCHE :

Devis n° 29/2011 d'un montant de 251.00€ H.T. pour la mise en place de tuiles de verre sur le local communal et la finition de l'appenti dans l'ancienne cour de l'école

Devis n° 30/2011 d'un montant de 105.60€ H.T pour la mise en place d'un banc en béton sous l' abribus .

Devis n° 31/2011 d'un montant de 80.00€ H.T pour la fixation d'un panneau d'affichage sous l' abribus.

**OBJET :**  
**DEVIS**  
**BELUCHE**

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
conforme :  
**Le Maire**

Pour extrait

[Retour](#)

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune  
BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	6
-votants	7
-absents	4
-exclus	0

Date de  
convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

**OBJET :**  
**DEVIS des**  
**Données**  
**Cadastrales**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Madame le maire ayant reçu ce devis après l'envoi des convocations demande l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour. Le conseil approuve cet ajout à l'ordre du jour par :

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Suite à la délibération du 14 juillet 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis du catalogue de données cadastrales de la Direction Générale des Impôts pour un montant de 365.00 € T.T.C.

POUR : 7                      CONTRE : 0                      ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**DEPARTEMENT Haute-Saône**

**Commune BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

Date de convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

**OBJET :**  
**Fusion communauté de communes**

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ;Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT; Mme Christel DUCHET ; M.Beat SALADIN ;M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** :M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Le conseil municipal doit délibérer avant le 6 aout pour accepter ou non la fusion des communautés de communes « La Saône Jolie » « AGIR Ensemble et « les 6 villages » ainsi que le rattachement de quelques communes isolées comme le préconise Mr le préfet de Haute-Saône créant ainsi une communauté de communes de 39 communes et de +/- 14.000 habitants.



- Considérant que la communauté de communes La Saône Jolie dont fait partie la commune de Buffignécourt souhaite conserver son identité construite en 18 années d'exercice de compétences au service de la population.
- Considérant qu'elle souhaite conserver ses statuts et continuer à faire évoluer ses compétences dans de nombreux domaines (SIG, PLUI, SPANC, SCOT, Transports Urbains, Environnement, Economie).
- Considérant qu'elle répond parfaitement aux critères énoncés dans la loi du 16 décembre 2010 à savoir :
  - **Plus de 5 000 habitants**
  - **Continuité territoriale**
- Considérant la disparité des compétences des 3 communautés « la Saône Jolie, Agir Ensemble et les Six Villages », (logements, écoles, voirie, services...).
- Considérant l'absence d'éléments financiers dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale et donc dans l'impossibilité d'apprécier l'équilibre budgétaire futur de la nouvelle communauté de communes.
- Considérant la difficulté plus que prévisible d'assurer la gouvernance d'une collectivité territoriale formée de 39 communes.
- Considérant la réduction sensible de la représentativité des élus des communes dans le nouveau conseil communautaire.
- Considérant l'absence de toutes incitations financières de l'Etat correspondant à une ou plusieurs fusions.
- Considérant le coût considérable de l'uniformisation des compétences et des services à l'ensemble des 39 communes et de leurs populations qui se traduira en l'absence de nouvelles recettes de dotation, par une augmentation inopportune de la fiscalité pesant sur les ménages.

La commune de Buffignécourt propose conformément aux recommandations de l'Association des maires ruraux :

- Le report des délais d'élaboration du schéma départemental jusqu'à la date d'obtention :

Des éléments chiffrés sur les conséquences patrimoniales et financières de la fusion des 3 communautés de communes

Des simulations précises sur les modifications proposées en termes de gestion des personnels, de gouvernance, et d'exercice des compétences.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **n'approuve pas** le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale tel que proposé par M. le Préfet de la Haute-Saône.

POUR : 0

CONTRE : 7

ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ;Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT; Mme Christel DUCHET ; M.Beat SALADIN ;M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** :M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Date de convocation :  
22/07/2011

Date d'affichage :  
027/07/2011

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente la sollicitation de cotisation de la MISSION LOCALE

**OBJET :  
MISSION LOCALE**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accepter de verser à partir de 2011 à Mission Locale la cotisation annuelle de 63.50€ et charge Madame Le Maire de signer tous contrats et documents nécessaires. :

POUR : 7

CONTRE :0

ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>6</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>4</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

Séance du **22 juillet 2011**

L'an deux mille onze, le 22 juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Madame DUCHET Christel.

**Présents** : Mme Laetitia PETRIGNET ; Mme Alexandra BERNARD ; Mme Chantal HECHT ; Mme Christel DUCHET ; M. Beat SALADIN ; M. Frédéric BERNARD ;

**Absents excusés** : M. Louis PERRIN (procuration à Mme Christel DUCHET)

**Absents non excusés** : M. Jérôme POTHIER ; M. Fabrice INVERNIZZI ; M. Ludovic MARGUIER

Date de convocation :  
15/07/2011

Date d'affichage :  
27/07/2011

Mme Laetitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Mme Christine FROTE directrice de l'école primaire et maternelle d'Amance demande une subvention à la commune pour l'association « L' école buissonnière » afin de poursuivre la mise en place du jardin médiéval et l'édition d'un livre de poésie. Le conseil après en avoir délibéré et constatant que les parents donnent déjà 15€ par élève pour ladite association refuse d'accorder une subvention

**OBJET :**  
**Subvention**  
**association « Ecole**  
**buissonnière »**

POUR : 0                      CONTRE : 6                      ABSTENTIONS : 1

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :

[Retour](#)